

Électricité, électrification, électrisation, électrocution et autres décharges électriques

Étant souvent ridicule, l'ambiguïté ne tue pas. En tout cas, pas plus que ne le ferait une *décharge électrique*. Donc, pas « fatalement ». En contexte artistique, sportif ou politique, on peut se dire *électrisé (survolté)* par une prestation scénique, des performances athlétiques ou une envolée lyrique; même si, au sens propre, *électrisé* signifie « traversé par un courant électrique », et que *survolté* veut dire « soumis à une surtension ».

Le courant, on le rappelle, peut revêtir deux formes : *courant continu*, alias *c.c.* ou *CC* (en anglais, *Direct Current*, ou *DC*); et *courant alternatif*, alias *c.a.* ou *CA* (*Alternating Current*, *AC*).

Dans le *secteur* de la sécurité civile ou militaire, la personne qui touche une barrière *électrifiée* (alimentée par un courant électrique) se fera *électrocuter*. On rappelle que trois sens correspondent à ce vocable : (1) subir une *décharge* électrique; (2) mourir d'une *décharge* électrique; (3) être exécuté sur la chaise électrique.

Il en découle que, oui, on en *meurt* parfois, de cette *décharge*. Sans toutefois en *décéder*.

Décidément... le terme *décéder* est, à sa *décharge*, ambigu; il a souvent le sens de « partir d'une mort naturelle ». Or, une telle restriction ne fait pas l'unanimité.

Le décès peut aussi signifier *la mort*, de manière générale. D'où une série de cooccurrences administratives ou juridiques : *cause du décès*, *décès accidentel*, *décès précoce*, *acte de décès*, *assurance-décès*, etc. En outre, l'euphémisme *décès* ne concerne que l'humain (pas d'animaux, de végétaux, de minéraux ou d'autres ordres, soient-ils figurés). On parle donc de la *mort* d'une région, d'un cheval, d'une fleur, d'une entreprise ou d'une philosophie, et non pas de leur *décès*.

Pour autant, *décès* et *décéder* sont-ils génériques ou spécifiques ? Ou bien les deux ? Ou encore tantôt l'un, tantôt l'autre (phénomène des **faux génériques**)? Seul le contexte le saura dire.

Certes, un pareil flottement s'avère gênant, mais on n'en *meurt* pas... Il servira tout au plus d'*électrochoc*. Oui, ce mou flou peut nous *choquer* mais sans nous *foudroyer*, au sens premier, ni nous *bouleverser*, au fond de notre être. Par contre, un manque de vigilance fera que nous nous serons *fourvoyés* dans nos travaux et communications.

Il suffit d'en être conscients, à défaut d'être prescients, et de laisser à nos contextes le rôle qui leur revient : celui d'éclairer le sens précis de termes qui sembleraient fous, filous. Sinon, *a priori*, bien d'inévitables – mais pas inéluctables – incongruités devront être clouées au pilori.

Dans la même veine, voici un avis public, affiché aux abords (mille sabords!) d'un *secteur* dangereux : *No Trespassing*.

Traduction éclair : *Défense de trépasser*.

Reconnaissons qu'un tel *trépas* ne serait *pas très* réglementaire...

Pseudo-gladiateurisme : *Electori te salutant*. (*Ceux qui vont **choisir/séduire/tromper** te saluent.*)

Chronique de Carlos del Burgo, terminologue agréé et traducteur agréé.

Lire les chroniques de termino